



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. **Débitrice: Gillioz Maçonnerie et Constructions SA,**
3960 Sierre
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 3960 Sierre,
20.05.2015.
3. **Salle de l'enchère:** 15.00 heure, Salle annexe du restaurant
"Le Bourgeois" Av. du Rothorn 2
4. **Les conditions de vente seront disponibles à partir de:**
29.04.2015 jusqu'au 11.05.2015
- 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** Office des poursuites et
des faillites du district de Sierre
5. **Délai de production:** 20 jours dès la publication
6. **Objets des enchères:** Sur la commune de Sierre
Lot No 1
Parcelle No 5683, Nom local : Ancien Sierre, Plan No 24, sur-
face totale 3940 m²,
Autre revêtement dur 2881 m², autre surface verte 91 m², bâti-
ment mixte, no de bât. 2196,
954 m², autre bâtiment No de bât. 2197, 14 m²
Estimation officielle : Fr. 1'878'000.-
Il s'agit d'un groupement de quatre bâtiments constituant des
dépôts-ateliers et à l'étage des logements pour ouvriers ainsi
que d'une place de 2'972 m².
Lot No 2
Parcelle No 5693, Nom local : Ancien Sierre, Plan No 24, sur-
face totale 1427 m², place 1259 m², habitation logement d'ou-
vriers 168 m²
Parcelle No 5705, Nom local : Ancien Sierre, Plan No 24, sur-
face totale 241 m², place 176 m², habitation logement ouvriers
65 m²
Estimation officielle : Fr. 1'340'000.-
Il s'agit d'un bâtiment à l'usage mixte, bureaux et logements
d'ouvriers, construit sur
cinq niveaux et implanté sur les deux parcelles ainsi que
d'une place de 1435 m².
Ces trois parcelles sont sises à la route de l'Ancien-Sierre No
16 à 2 kms au Sud du centre ville et se trouvent en zone const-
ructible, zone mixte MI de la commune de Sierre.
7. **Remarques:** Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce
d'identité et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre
du commerce.

Nous attirons leur attention sur les dispositions légales con-
cernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domici-
liées à l'étranger ou des sociétés suisses considérées comme
étrangères en raison d'une participation étrangère prépondé-
rante.

Paiement: versement au comptant lors de l'adjudication d'un
acompte de 10% et de 2% d'avance pour frais de transcription
ou dépôt d'une garantie bancaire du même montant, le solde
dans les trente jours avec intérêts à 5%.

Les conditions de vente seront déposées dès le 29 avril 2015.
L'Office des faillites de Sierre (027 606 16 30) organisera sur
demande la visite des
bâtiments et du site concernés et donnera toute information
utile aux intéressés.

Office des faillites de Sierre
3960 Sierre

02010235